

Quel entretien pour le cimetière ?

Votre commune entretient ce lieu de façon naturelle, grâce à des techniques n'utilisant plus de désherbants chimiques :

- Pour redonner sa place au végétal et embellir ce lieu de mémoire et de recueillement.
- Pour préserver l'environnement et la biodiversité.
- Pour préserver la santé des habitants de la commune.

Quelles techniques sont utilisées ?

Le revêtement des allées principales en enrobé, permet un accès plus aisé pour les personnes à mobilité réduite.



Des plantes vivaces couvre-sol sont installées sur les pourtours des tombes, pour éviter le développement des herbes indésirables.

L'engazonnement progressif des allées secondaires, permet de redonner un aspect verdoyant et paysager au cimetière.



A votre niveau, vous pouvez aussi contribuer à l'embellissement de ce lieu :

- En respectant les plantations des jardiniers de la commune.
- En entretenant votre concession et ses abords avec des méthodes naturelles comme l'arrachage manuel des herbes indésirables ou l'utilisation de produits de nettoyage non-dangereux (savon noir).

L'utilisation de désherbants chimiques est interdite !



Depuis 2010, la commune de Condé-sur-Sarthe est engagée dans une démarche d'entretien de ses espaces publics respectueuse de l'environnement.

Elle bénéficie d'un label régional qui reconnaît la qualité de l'entretien de ses espaces publics et de ses espaces verts.